



Réunion du 10 septembre 2018

Présents : Nadine Deloire - Alain Caberlon - André Magnin
Responsable : André Magnin 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

Courriers reçus

Mably Tuileries : courrier du 30 août nous informant du forfait général de son équipe seniors.
Les clubs de **D5 Poule F** sont priés d'en prendre bonne note.

St Just la Pendue : mail du 8 septembre nous informant du forfait général de son équipe 3 Seniors.
Les clubs de **D5 Poule H** sont priés d'en prendre bonne note.

Noirétable le terrain en herbe étant en travaux, toutes les rencontres en **D5 Poule E**, jusqu'à la trêve, se dérouleront « **terrain stabilisé de la Condamine** » (prendre direction Le Casino).

Lentigny et Riorges : arrêtés municipaux concernant les terrains en herbe

A l'attention des clubs de D5 Poule G

Veuillez prendre note que l'exempt est remplacé par **Loire Sornin 3**.

Avis aux clubs D5 Poule F et Poule G

Terrain de Coutouvre

Le club de Coutouvre nous a fait part de l'impraticabilité de son terrain durant cette saison 2018/2019 pour rénovation.
Les membres de la Délégation ont réuni, le lundi 3 septembre, les clubs jouant contre ce club (D5 Poule F et Poule G), pour trouver une solution.
Cette solution consistant à ce que tous les matches de **Coutouvre** se jouent à l'**extérieur**.
Les clubs présents (17/24) ont donné leur accord.

CONCLUSION : le bureau de la Délégation, avec l'accord du Bureau du District, autorise une dérogation pour une saison au club de Coutouvre pour jouer tous ses matches à l'extérieur.

TABLETTE : la gestion reste à la charge du club à domicile.
Le club de Coutouvre n'aura donc pas à se servir de sa tablette, les dimanches.

Modifications

D4 Poule E :

Le match n°20495023 du dimanche 9 septembre, St Just la Pendue 1 – Roanne Parc 2, se jouera le **dimanche 30 septembre à 15h**.

D5 Poule F :

Le match n°20495430 du dimanche 23 septembre, Loire Sornin 2 – Filerin 2, se jouera le **dimanche 14 octobre à 13h**.

Le match n°20495431 du **dimanche 23 septembre**, Régnv 1 - Villerest 2, se jouera à **13h** au lieu de 15h